



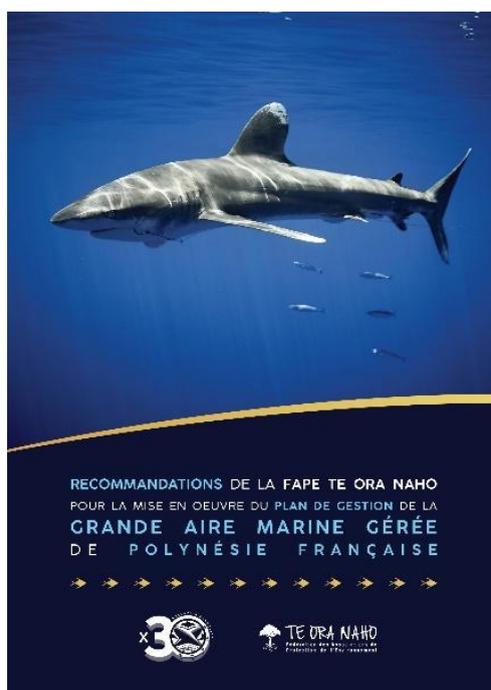
COMMUNIQUÉ N°1/2022
Papeete, le 18/01/2022

Communiqué de presse

Objet : 30% de protection dans l'aire marine gérée, la FAPE remet ses recommandations au gouvernement

Les associations membres de la Fédération des Associations de Protection de l'Environnement– Te Ora Naho se mobilisent depuis des années pour renforcer la protection de l'océan en Polynésie française avec la participation des populations locales.

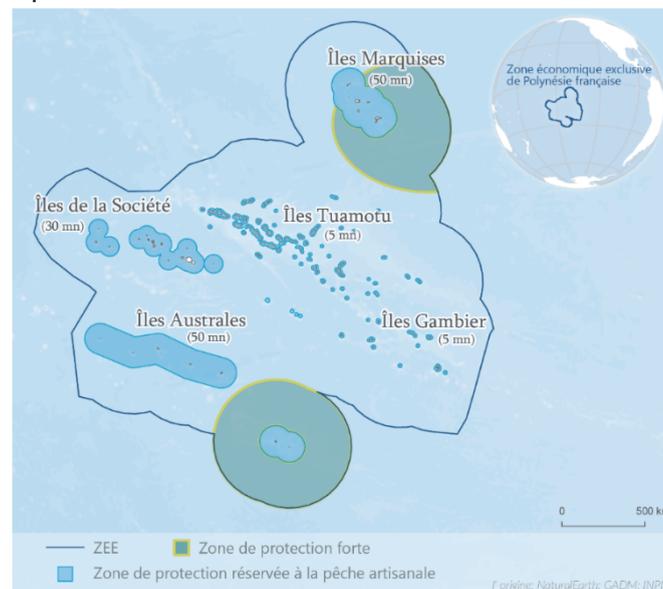
La FAPE – Te Ora Naho a été désignée membre du comité consultatif de l'Aire Marine Gérée (AMG) *Tainui Atea* créée par le Pays pour garantir la durabilité de son économie bleue et respecter ainsi les générations à venir. Ce comité s'est réuni pour la première fois en décembre 2021. Afin que le Plan de gestion de l'AMG, adopté en 2020, soit une réussite et réponde aux attentes de la société civile, la FAPE a remis ses recommandations au gouvernement ainsi qu'aux différentes institutions membres du comité de gestion et du comité consultatif de l'AMG sous la forme d'un rapport complet ([rapport complet pdf](#)).



Ces recommandations ont été élaborées sur la base des connaissances scientifiques disponibles et sur les nombreux travaux de consultation menés depuis plusieurs années auprès de la population polynésienne, des communes de Polynésie française et des associations de protection de l'environnement. Une démarche participative auprès des associations environnementales membres de notre organisation nous ont permis d'émettre des propositions partagées et détaillées en matière de protection de la ZEE, de protection des espèces marines, de développement d'une pêche durable et de communication et sensibilisation autour de l'AMG.

Concernant la protection des espaces maritimes, un zonage de compromis est proposé par la FAPE sur la base des projets de grandes Aires Marines Protégées portés jusqu'à aujourd'hui par les communes et les pêcheurs des Australes et des Marquises. Le zonage correspondant couvrirait près de 30% de la ZEE en protection sans pêche industrielle, dont 1/3 sans aucune pêche. Il permettrait d'assurer la préservation et l'accès aux ressources pour les polynésiens, tout en renforçant les mesures de gestion sur les 70% restants de la ZEE pour garantir le développement durable de la pêche hauturière locale (la pêche hauturière n'exploite que 40% de la ZEE à ce jour). La FAPE recommande d'interdire indéfiniment l'exploitation des ressources minières des fonds marins sur toute la ZEE.

Cette proposition offrirait un consensus acceptable pour les différents acteurs et usagers des ressources marines, pêcheurs industriels, pêcheurs côtiers, élus, population des îles, associations, scientifiques.



Zonage proposé pour la grande aire marine gérée de Polynésie française par la FAPE - Te Ora Naho

Concernant la protection des espèces, la FAPE recommande notamment de renforcer la protection de la mégafaune marine, baleines, dauphins, requins, tortues, par des dispositifs d'atténuation des nuisances sonores et des dispositifs anti collisions, et par la mise en place du réseau d'aires marines protégées sur 30% de la ZEE précédemment évoqué.

En matière de pêche durable, la FAPE recommande notamment de créer dans toutes les communes de Polynésie française des « rahui » lagonaires ou zones de pêche réglementée ; de favoriser en priorité le soutien au développement de la pêche artisanale côtière pour l'autoconsommation et la sécurité alimentaire de la population ; d'interdire le transbordement des navires de pêche étrangers de toutes espèces capturées confondues (thons, requins...) dans la ZEE, y compris dans la zone sous-douane du port de Papeete, car ils participent à la surpêche internationale ; de sanctionner fermement les pratiques illégales et les infractions commises par les navires étrangers et polynésiens.

En suivant ces recommandations, la Polynésie française rejoindrait le mouvement global appelant à la protection de 30% des océans dans le monde d'ici 2030 porté par l'[ONU](#), la [France](#), l'[Union Européenne](#) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ([UICN](#)).

Pour rassembler la communauté polynésienne, décideurs, élus, associations, entreprises, personnalités, pêcheurs, passionnés de l'océan, autour de cet enjeu majeur, la FAPE a lancé une campagne « 30 x 30 Polynésie française ». Cette coalition vise à inspirer les polynésiens pour s'exprimer sur l'avenir de leur océan et à obtenir un large soutien populaire pour rejoindre le mouvement global appelant à la protection de 30% de l'océan et des lagons de Polynésie française d'ici 2030. Rejoignez la campagne « 30 x 30

Polynésie française » ([Campagne 30x30 PF](#)) sur nos plateformes youtube ([Présentation campagne 30x30 PF Youtube](#)), instagram ([Compte Instagram 30x30 PF](#)) et Facebook ([Présentation campagne 30x30 PF Facebook](#)).

Lors du One Ocean Summit organisé par le Président de la République française à Brest du 9 au 11 février , la Polynésie française aura l'occasion de mettre en valeur sa stratégie de gestion et de préservation de son espace maritime. Nous espérons que des annonces concrètes seront faites par notre gouvernement pour renforcer la protection de la ZEE et s'engager dans cet objectif de « 30x30 ».

Contact :

Heremiti CONCARET, chargée de projet :
heremiti.fape@gmail.com ; 87 39 22 40

Winiki SAGE, Président de la FAPE-Te Ora Naho

